

LE BLASON DE PUGET-SUR-ARGENS

Daniel HAINAUT

Les armoiries de la ville de Puget-sur-Argens sont parfois représentées de manière fantaisiste, agrémentées d'enjolivures variées. Il nous a donc paru intéressant de remonter à l'origine authentique du blason de la commune, qui se trouve dans l'unique source officielle, *L'Armorial général de la France*.

Nous utiliserons le vocabulaire suivant :

- Écu : support du blason, en forme de bouclier.
- Blason : ensemble des emblèmes propres à une famille ou à une communauté, représentés sur l'écu. Il se compose de figures et de couleurs obéissant aux règles strictes de l'héraldique. (Certains utilisent cette définition pour l'écu).
- Armoiries, ou armes : blason éventuellement pourvu d'ornements extérieurs. Quand cette décoration est absente le blason constitue les armoiries. (Certains désignent par blason ou écu le blason orné).

Rappelons qu'un édit de novembre 1696 de Louis XIV instaura le port du blason par bon nombre de personnes et toutes les communes, en généralisant un usage très ancien¹. C'était en fait un prétexte à lever des droits et alimenter les caisses royales en période de détresse financière car l'enregistrement n'était pas gratuit. Les blasons étaient officialisés par description et illustration dans *L'Armorial général de la France*, créé pour la circonstance sous l'autorité du juge d'armes Charles d'Hozier. C'est un ouvrage considérable de soixante-neuf volumes, dont quatre consacrés à la Provence qui se divisent en deux volumes de textes et deux volumes de dessins du *Livre des blasons*.

La commune avait-elle déjà des armoiries, comme la ville de son seigneur, Fréjus ? En tant que simple village c'est peu probable et l'on n'en parle pas dans les archives communales avant 1696.

Le Pugéton² – c'est ainsi que s'appelait à cette époque Puget-sur-Argens – appliqua sans retard la directive de 1696 et le blason de la commune fut officialisé. Nous le représentons ci-après, tel qu'il apparaît dans le *Livre des Blasons*, avec la description suivante donnée dans l'Armorial (volume I, 187) :

Porte : d'or à un cœur de gueules, sommé d'une croix de sable au pied fiché dans le cœur³.

Ainsi le blason est définitivement fixé. Il est nettement d'inspiration ecclésiastique⁴ et fait référence au culte du Sacré-Cœur, en rappelant le cœur de Jésus transpercé d'un coup de lance sur la croix. Le Sacré-Cœur a peut-être fait l'objet d'un culte particulier puisqu'un autel lui est dédié dans l'église paroissiale. Le chanoine Espitalier, ancien curé du village, ne le mentionne

1 Pour connaître les origines du blason, voir :

– D. Brentchaloff, "Le Blason de Fréjus", *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, n° 5 (2004), p. 3.
– L. de Brec, *Armorial des communes de Provence*, Paris, Marseille, Draguignan, 1866. Réimpression Chantemerle éd., Nyons, 1971. [consultable à la médiathèque de Fréjus]

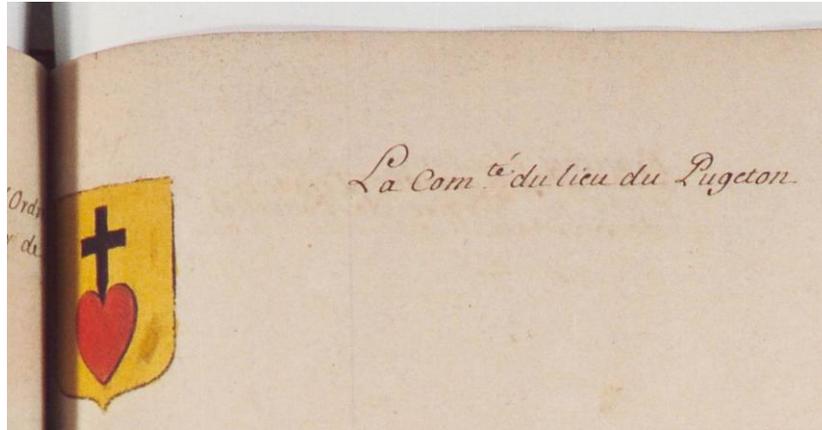
2 Sur les diverses appellations du village, voir : D. Hainaut, "Puget ou le Puget ?", *Bulletin de la Société d'histoire de Fréjus et de sa région*, n° 3 (2002), p. 89.

3 En héraldique les "émaux" (couleurs) sont désignés ainsi : gueules = rouge, sable = noir, or = jaune.

4 Je remercie Daniel Brentchaloff pour de fructueuses discussions.

pas dans son *Histoire de Puget*⁵. Le choix a certainement été fait par Luc d'Aquin, évêque de Fréjus et seigneur du village. Il a été inspiré par l'actualité religieuse de l'époque puisque le culte du Sacré-Cœur s'est développé sous l'action de saint Jean Eudes (1601-1680) et surtout après les "visions" de sainte Marguerite-Marie Alacoque (1647-1690).

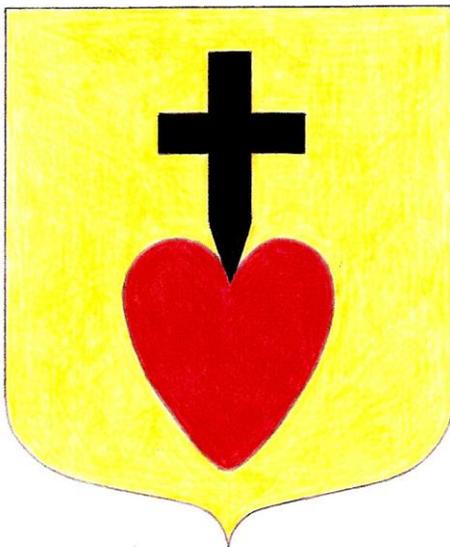
On note que la définition commence par le verbe « *porte* », ce qui signifie que le blason a été présenté directement à l'enregistrement par la commune, et non pas imposé.



Blason de Puget-sur-Argens

Armorial Général de France, livre des blasons, Provence, volume II, 1245
(Bibliothèque nationale de France. Département des manuscrits)

Les droits d'enregistrement s'élevaient à 20 livres mais pour s'affranchir définitivement de futures taxes la commune signa une convention d'abonnement s'élevant à 222 livres 10 sols dès 1697⁶.



Dans l'Armorial les dessins des blasons figurent à gauche des feuilles et les noms des communes à droite. Il en résulte que les blasons se trouvant sur les pages impaires sont proches de la reliure et se trouvent en partie tronqués ou déformés dans le microfilm de la BNF. C'est le cas de Puget, comme on peut le constater sur la figure précédente.

Je me suis attaché à reconstituer le dessin non déformé par des homothéties corrigeant la reproduction à ma disposition. La forme de l'écu étant la même pour tous les blasons, j'ai adopté la géométrie du support des armes de Fréjus¹. La croix est effilée pour rappeler la pointe de la lance. On arrive ainsi au dessin ci-contre.

Par la suite est apparu le désir d'introduire une hiérarchie entre les blasons des communes en ajoutant des ornements extérieurs. Ainsi il y eut un système comportant trois catégories de villes, dont les blasons étaient surmontés de cornes d'abondance pour les plus importantes et d'une corbeille pour les plus modestes.

⁵ *Histoire de Puget-sur-Argens, des origines à la Révolution*, présentation d'un manuscrit d'Hippolyte Espitalier par D. Hainaut, éd. du Lau, Hyères, 2007.

⁶ Archives communales de Puget-sur-Argens, BB 14, f° 403v° et 406.

Par le décret du 17 mai 1809 Napoléon I^{er} instaura pour les armoiries urbaines l'ajout d'une couronne murale indiquant l'importance de la commune : la muraille aura trois tours pour les communes ordinaires et jusqu'à cinq pour les villes importantes. Ce timbre maçonné était la caractéristique des villes fortifiées mais l'empereur en généralisa l'emploi.

Dans son *Armorial des communes de Provence*¹, de 1866, Louis de Bresc propose une gradation plus fine, avec quatre niveaux :

- 1^{ère} catégorie : préfecture : couronne murale, maçonnée de sable, à 5 tours crénelées reliées ensemble par un mur, aussi crénelé et maçonné de sable.
- 2^e catégorie : sous-préfecture : idem mais avec 4 tours.
- 3^e catégorie : chef-lieu de canton : idem avec 3 tours.
- 4^e catégorie : autres communes : idem avec 2 tours sur un rempart ajouré.

Il existe quelques armoiries à deux tours (Bagnols-en-Forêt, Roquebrune-sur-Argens, etc.), mais parmi les communes modestes qui adoptent l'ornement fortifié la grande majorité applique le décret napoléonien et donc la couronne murale à trois tours. C'est le cas de Puget, dont les armoiries de la commune sont souvent ainsi ornées.

Il est admis également d'agrémenter le blason par un phylactère, petite banderole portant la devise communale ou une indication de sa situation. Dans notre cas la mention "Castrum de Pugeto" est parfois ajoutée.

Mais insistons sur le fait que, au sens strict, les véritables armes ne sont constituées que par le blason, sans aucune décoration.

On trouvera ci-dessous quelques représentations récentes des armoiries communales, dont le blason s'écarte plus ou moins du modèle déposé :



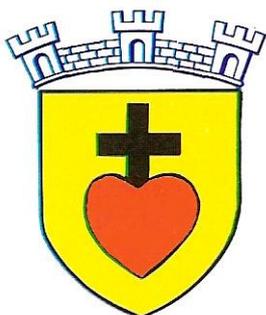
Sur carte postale



Sur carte postale



Autocollant



Info Mairie 1990



Vœux 2008



Plan de la ville 2003

On remarquera que les armoiries présentées sur le plan 2003 de la ville ne comportent que deux tours. Pour compenser cet excès de modestie le dessinateur a rajouté des sarments de vigne porteurs de lourdes grappes !

Mais les armoiries les plus originales, avec l'ambition de résumer l'histoire de Puget, sont sans conteste celles qui sont l'objet d'un tableau décorant le bureau du maire avec l'explication ci-dessous :

« Sceau de Raymond Bérenger de 1235 : d'abord prévôt du chapitre de Fréjus depuis le 20 mars 1223, il deviendra évêque dans les premiers mois de 1235. Il sera un ami intime du comte de Provence Alphonse II, arme à l'extrême droite, qu'il accompagnera dans beaucoup de ses déplacements. Ce même comte lui échangera le château et la Seigneurie du Puget en 1235. Le village devient Castrum de Pugeto ».



Ainsi elles sont attribuées à Raymond Bérenger, qui fut évêque de Fréjus de 1235 à 1248. C'était un ami intime du comte de Provence Raymond Bérenger V (1205-1245), plutôt que de son père Alphonse II décédé en 1209. C'est ainsi qu'il le choisit en 1238 comme son exécuteur testamentaire et le chargea de négocier le mariage de sa fille Béatrix, héritière du titre, avec Charles d'Anjou, frère de saint Louis. C'est seulement à partir de ce mariage, célébré le 31 janvier 1246, que le blason angevin à fleur de lis⁷ peut apparaître en Provence. Auparavant sa présence ne se justifie pas et c'est le blason de la maison d'Aragon⁸, avec ses quatre pals (bandes verticales) rouges, qui est en vigueur (à noter que l'auteur du tableau n'en a peint que trois !).

7 « D'azur à une fleur de lys d'or surmontée d'un lambel à trois pendants de gueules » (le lambel indique le statut d'une branche cadette).

8 « D'or à quatre pals de gueules ».

Raymond Bérenger joua un rôle important dans l'histoire de Puget. En effet, quelques mois après son sacre, il obtint de la bienveillance du comte l'échange du château de Marsens, près du Muy, contre celui de Puget (et aussi celui d'Agay), en 1235. Il devenait ainsi le seigneur temporel de Puget. La chartre qui scelle l'accord nous apprend qu'à cette époque Puget n'a pas d'habitants⁹, et l'évêque va s'appliquer à repeupler le village. On a ainsi l'explication de la mention de l'année 1235 dans le commentaire du tableau.

Le blason représentant le Sacré-Cœur correspond à celui enregistré en 1696 à l'Armorial. Son utilisation au XIII^e siècle n'est pas vraisemblable puisque nous avons vu que le culte du Sacré-Cœur ne s'était développé en France qu'au XVII^e siècle.

Quant au nom de *Castrum de Pugeto*, il ne date pas de 1235 mais remonte au moins à 1129¹⁰.

Entre les deux armoiries figurent les insignes héraldiques d'un évêque : chapeau vert accompagné d'une cordelière à six houppes¹¹ de la même couleur, et croix de procession à une traverse. Le sceau central n'est pas identifié.

Le blason est encadré par deux licornes, animaux fabuleux symbolisant la pureté, la justice et la noblesse de robe. Il est surmonté de la couronne murale datant de Napoléon.

En résumé, c'est une belle composition, riche de symboles liés à différentes époques et tendant à résumer l'histoire pugétoise.



Le Sacré-Cœur
Église de Puget-sur-Argens

⁹ *Histoire de Puget-sur-Argens, des origines à la Révolution*, présentation d'un manuscrit d'Hippolyte Espitalier par D. Hainaut, éd. du Lau, Hyères, 2007, p. 25.

¹⁰ *Ibid.*, p. 22.

¹¹ En langage héraldique, on désigne par houppes les glands figurant dans les armoiries ecclésiastiques, et dont le nombre précise la hiérarchie : 6 et 10 de couleur verte respectivement pour un évêque et un archevêque, 15 de couleur rouge pour un cardinal.

